Le Rouge Gorge

2020, L'humain d'abord !

PCF SECTION FÉCAMP NORMANDIE

Bulletin sans prétention de la section de Fécamp du Parti Communiste Français — 8 juin 2020

APRES LE CONFINEMENT, L'ACTION

Gouvernement et grand patronat veulent rendre à nouveau invisibles et corvéables les millions de travailleurs qui ont si vaillamment répondu à l'urgence sociale et sanitaire, venant travailler sans que les moyens de protection soient mis à leur disposition. Partout en France des alliances se nouent entre les macronistes et la droite à l'occasion des élections municipales. Pour que « le monde d'après » la pandémie ressemble comme 2 gouttes d'eau au « monde d'avant », un monde où le pouvoir est confisqué par la suprématie exclusive des actionnaires et des lobbies de la finance. Sur votre dos …

L'unité dans l'action de toutes les forces disponibles, élus, syndicats, gilets jaunes, citoyens est vitale pour les empêcher de dessiner seuls les contours du « monde d'après », un monde qui accélèrerait toutes les tares du néo-libéralisme. A Fécamp, à l'issue du 1er tour, les 2 listes de gauche étaient majoritaires. Avec la liste menée par Patrick Jeanne, une vraie possibilité de battre la liste de la droite et des macronistes s'offre aux électeurs fécampois. Une victoire de la liste d'union menée par Patrick Jeanne serait vraiment une bonne chose pour la France « d'en bas ».

Car c'est par le bas que la France a tenu, cette France des soignants, des caissières, des livreurs, des éboueurs, des agents municipaux, des associations. C'est là que se sont inventées les solidarités face au coronavirus mais aussi que se sont inventées de nouvelles manières de produire, dans l'incroyable foisonnement des associations, des fablabs, des ateliers participatifs. Autant d'actes concrets qui ont ouvert d'autres chemins vers l'après-capitalisme. Mouillant la chemise comme jamais, élus et militants du PCF se sont démenés pour aider tous ces actes concrets à se développer, démontrant au passage tout leur savoir-faire en matière d'organisation et de solidarité. Le 28 juin, c'est cette France-là que nous voulons voir gagner les élections municipales à Fécamp

Les communistes de Fécamp tiennent en particulier à remercier une fois encore toutes ces dizaines de "petites mains" qui ont fabriqué sans relâche des masques, des visières sans attendre que mairie et gouvernement se décident enfin à en commander. C'est grâce à vous toutes et tous que la transmission du virus a pu être stoppée à Fécamp.

Nous tenons également à remercier les infirmières, les aides-soignantes, les médecins, les pharmaciens de Fécamp qui ont fait face à l'épidémie sans moyens. Nous appelons toute la population fécampoise à venir les soutenir dans la rue à l'occasion du mouvement national de manifestations organisé partout en France ce mardi 16 juin, l'ensemble des syndicats d'agents hospitaliers appelant à participer à cette journée afin que plus jamais nos hôpitaux se retrouvent sans masques, sans gel hydro-alcoolique, sans appareils de respiration, sans lits de réanimation. A travers ce vaste mouvement se dessine l'exigence d'une relance de ce service public vital qu'est l'hôpital. Soutenons-les !

AU SOMMAIRE :

Page 2 : Cany, un marché exemplaire
Page 3 : Solidarité avec les sinistrés de l'ilôt Arquaise - les députés Sébastien Jumel et François Ruffin reprennent l'idée d'une taxe « Jean Valjean » lancée par l'acteur Vincent Lindon
Page 4 : Manifestation de remerciement aux soignants - le point sur la baisse de l'épidémie dans la région
Page 5 : Vikash Dhorasoo et Jean-Luc Mélenchon appellent à voter pour les listes d'union de la gauche et des écologistes - violences policières, la rue interpelle la police
Page 6 : Soutenons les cafés-restaurants de Fécamp
Page 7 : Les éoliennes, enfin !
Page 8 : Télétravail et délocalisations

CANY : UN MARCHE EXEMPLAIRE

Le déconfinement aidant, le Rouge-Gorge est allé battre des ailes au-dessus des différents marchés du coin. Celui de Cany a retenu notre attention en raison de sa remarquable organisation par sa mairie. Un exemple pour toutes les communes voisines désireuses de redynamiser les marchés, dans de bonnes conditions de sécurité des règles sanitaires. Explications en images

SOLIDARITE AVEC LES SINISTRES DE L'ILOT ARQUAISE

Les communistes de Fécamp avaient soutenu la semaine dernière l'idée de créer une caisse de solidarité ave les victimes de l'incendie criminel des garages et des appartements de l'îlot Arquaise, afin de les aider à face à leurs frais de première urgence.

C'est chose faite, avec l'aide des associations Exister et Rebondir, victimes elles aussi de cet incendie, et qui viennent de mettre en ligne une cagnotte sur Leetchi.

Les communistes invitent leurs ami-es, leurs électeurs-trices à faire preuve de générosité pour venir en aide à nos concitoyens-nes dans le besoin

PROJET DE LOI POUR LA « TAXE JEAN VALJEAN »

Sébastien Jumel et François Ruffin, respectivement députés PCF et LFI, ont déposé conjointement un projet de loi reprenant l'idée de la taxe Jean Valjean lancée le 6 mai dernier par l'acteur Vincent Lindon : face à l'ampleur de la crise, prendre un peu de leur superflu à ceux qui ont énormément, ceux dont le patrimoine excède les 10 M€ pour répondre aux besoins sociaux élémentaires de ceux qui ont le moins ! Un projet de loi qui prend tout son sens alors qu'une récente étude de l'observatoire des inégalités montre comment le coronavirus a aggravé toutes les inégalités sociales et territoriales de notre pays. Au moment où le PdG d'Air-France se sert, malgré la crise, un bonus de 800 000 €, cette proposition de loi est la bienvenue. "Rien n'est solitaire, tout est solidaire" disait Victor Hugo. Comme il avait raison !

L'économie française, parmi les plus touchées en Europe par le covid-19

L'observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) vient de publier ses chiffres. L'économie française y apparaît comme l'une des plus sévèrement touchée par le confinement très dur décidé par le gouvernement français. Confinement décidé faute de masques et de gel hydro-alcooliques, faute de lits de réanimation en nombre suffisant

Lubrizol : l'Etat jugé défaillant

La commission d'enquête sénatoriale sur l'incendie de Lubrizol, à Rouen vient de rendre ses conclusions. Retard dans la réaction, défaut d'information sont pointés du doigt. La création d'un fonds d'indemnisation des sinistrés est préconisé

Pétition pour la gratuité des masques

Vous pouvez encore signer la pétition lancée nationalement le 6 mai par le journal l'Humanité pour exiger la gratuité des masques de protection contre le coronavirus

Le groupe Total déclare la guerre au climat

Sans plus s'embarrasser de verdir son discours, Patrick Pouyanné, le PdG de Total met les points sur les i concernant la stratégie de son groupe : « Arrêter de produire du pétrole ? Je ne suis pas prêts à le faire ». L'ONG « Les Amis de la Terre » déplore : *« Au lieu de s'inscrire dans la transition, Total lance de nouveaux projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures. »*

Violences racistes : l'indignation de la rue

16 JUIN : MOUVEMENT NATIONAL DE MANIFESTATIONS POUR REMERCIER NOS SOIGNANT-ES

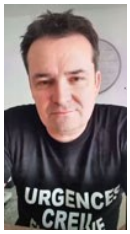

Applaudir les soignants depuis nos balcons, c'était bien. Descendre avec eux dans la rue pour les soutenir, ce serait bien mieux. On leur doit bien çà !

« Venez tous dans la rue avec nous le 16 juin ! »
Voir la vidéo de Loïc Pen, médecin urgentiste

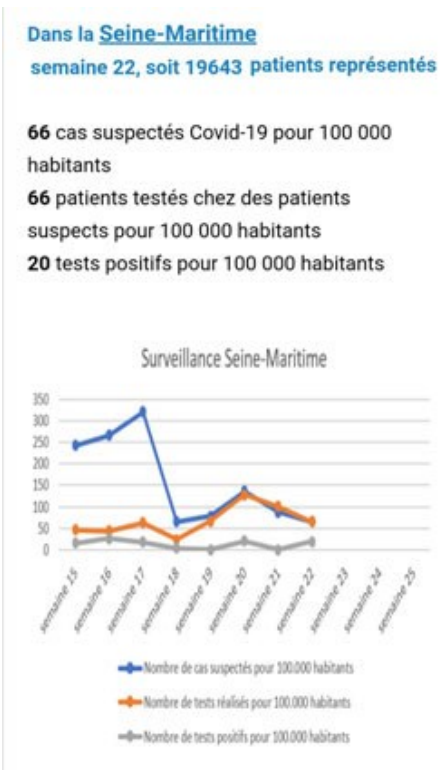

Partout en France, le coronavirus recule fortement. C'est particulièrement vrai dans notre région où la mobilisation citoyenne pour fabriquer des masques et le bon respect du confinement ont permis de casser la dynamique de l'épidémie. Le coronavirus est en train de perdre la partie en Seine-Maritime comme le montre le graphique ci-dessus

A Fécamp également, le coronavirus est en train de disparaître. Tous les tests pratiqués sur des personnes présentant des symptômes suspects sont revenus négatifs. Cela a été le cas à l'école Jean Macé, et, la semaine dernière, à l'école Albert Camus et dans l'une de nos EHPAD

Notons que, contrairement aux cafouillages lors de la découverte d'une suspicion d'infection à l'école Jean Macé, la mairie de Fécamp a cette fois appliqué le principe de précaution en fermant l'école Albert Camus le temps que le résultat du test PCR soit connu

Quant au Skate Park de Fécamp, il a été ré-ouvert cette fois dans de bonnes conditions, avec, comme nous le demandions, la présence d'animateurs du Service Jeunesse de la mairie afin de veiller à ce que les gestes barrières soient bien respectés

Logement

Les sénateurs PCF parviennent à faire voter une hausse des APL

Engager sans délai la sortie du capitalisme

30 militants issus d'horizons divers créent Initiatives Capitalexit. Face à la faillite du système capitaliste face à la pandémie, ces 30 personnalités veulent construire un nouvel espace de débats collectif sur des contenus politiques de dépassement du système actuel.

Action en justice pour obliger les assureurs à indemniser les pertes d'exploitations

Restaurateurs, hôteliers, ostéopathes lancent une action collective en justice contre les assureurs pour les obliger à négocier l'indemnisation de leurs pertes dues au coronavirus

Les actionnaires de groupe AXA se servent un joli dividende

Les actionnaires du groupe d'assurances AXA vont se servir un joli dividende. Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir...

Elections municipales : en débandade, LaREM s'allie avec la droite

Un peu partout en France, après ses mauvais scores du 1er tour, le parti macroniste s'allie avec la droite. Dans notre région, au Havre et à Fécamp, l'union s'était faite dès le 1er tour entre candidats de droite et de la Macronie, sous le label « sans étiquette », que ce soit au Havre, avec Edouard Philippe au Havre ou à Fécamp, avec Mme Poussier-Winsback.

VIKASH DHORASOO AVEC JEAN-PAUL LECOQ

De retour de Paris, où il était candidat aux élections municipales sur la liste de La France Insoumise, l'ancien international de football Vikash Dhorasoo s'est engagé dans la campagne du second tour du Havre, aux côtés du candidat de la gauche Jean-Paul Lecoq, membre du PCF, face à Edouard Philippe, le 1er ministre de Macron

MARSEILLE : MELENCHON APPELLE A VOTER POUR LA LISTE D'UNION DE LA GAUCHE

Samedi dernier, à Marseille Jean-Luc Mélenchon a apporté son soutien à la candidate de la liste d'union de la gauche et des écologistes, arrivée en tête au 1er tour. Le leader de La France Insoumise a insisté : ***« A un deuxième tour, on n'hésite pas entre la gauche, même traditionnelle, et la droite pour des gens comme moi »***.

VIOLENCES, RACISME… LA RUE INTERPELLE LA POLICE

Dans la foulée des manifestations américaines, les rassemblements contre les violences policières se multiplient en France. Les participants pointent des dysfonctionnements structurels et exigent un changement des institutions concernées.

Depuis la manifestation qui a réuni 20 000 personnes devant le palais de justice de Paris, mardi dernier, des dizaines de milliers d'autres ont battu le pavé à Paris, Bordeaux, Lyon, Lille, Rennes ou encore Marseille, contre la brutalité policière en France. *«En Norvège, la police n'a tué personne depuis plus de dix ans,* note Farid El Yamni, un jeune qui manifestait pour la 1ère fois de sa vie. *En France, on les compte par dizaines, c'est bien qu'il y a un problème structurel. D'ailleurs, dans les années 1980 et 1990, les policiers meurtriers étaient rarement condamnés mais ils passaient en procès. Aujourd'hui, toutes les affaires sont classées avant d'être jugées, faute d'instruction indépendante. »*

L'onde de choc provoquée par la mort de George Floyd a donné une nouvelle impulsion à la lutte menée en France contre les violences policières. *« Ces mobilisations rassemblent bien au-delà de ceux directement concernés par les contrôles au faciès à répétition, beaucoup de lycéens et d'étudiants de tous milieux les rejoignent. C'est vrai en France comme aux États-Unis »*, explique l'historien Pap Ndiaye, spécialiste des mouvements pour les droits civiques.

Pour suivre l'actualité politique au quotidien :

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine)

Notre site Internet :

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos

Droit du travail et coronavirus.

Toutes vos questions/ réponses en vidéos

Pour suivre l'action des élus Communistes

La page Facebook de Céline Brulin, conseillère régionale de Normandie et sénatrice

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime

LES BARS ET LES RESTAURANTS SE DECONFINENT…
… ET CA FAIT DU BIEN !

COUP DE POUCE AU DOUBLE 6

En faisant la tournée des restaurants et des bars de Fécamp, Ismaël Boskos, Irlande Cognet et Charly Bailleul , 3 des candidats présentés par le PCF sur la liste « Pour Fécamp » de Patrick Jeanne, ont rendu visite au « double 6 ». Ils ont mis à jour les informations de l'établissement sur Google Maps ce qui permet au « double 6 » d'être visible plus facilement pour les consommateurs. Un exemple de coopération que nous sommes prêts à renouveler avec tous les commerçants de Fécamp qui le désirent. Envoyez-nous simplement un petit mail à ***rougegorge@pcf-fecamp.fr***

LES EOLIENNES A FECAMP, CA DEMARRE ENFIN

Au moment où démarre, enfin, le chantier du parc éolien Offshore de Fécamp, le Rouge-Gorge s'est interrogé sur les causes de l'absence des éoliennes dans le mix énergétique nécessaire à la réussite de la transition énergétique de la France. Une étrangeté devant le potentiel maritime de notre pays.

En 2009, les objectifs gouvernementaux en matière d'éolien offshore étaient pourtant plus qu'ambitieux. On annonçait pas moins de 6 gigawatts (GW) tirés des vents venus du large pour 2020. Or, comme l'explique aujourd'hui François Piccione, de France Nature Environnement (FNE), on est loin du compte : « À la date butoir de 2020, c'est plutôt de 0 GW qu'on devrait se rapprocher. ». De fait, le projet éolien qui sera implanté au large de Fécamp ne sera que le second de de ce type en France, après celui de Saint Nazaire. D'une capacité de 500 MW, le futur parc éolien en mer de Fécamp sera composé à terme de 71 éoliennes, localisées entre 13 et 22 km au large des côtes de notre cité
Comment expliquer que la France ait pris un tel retard alors qu'elle possède un potentiel considéré comme le deuxième plus important d'Europe, juste derrière le Royaume-Uni ? Durant la même période, d'autres pays n'ont pas attendu que le vent se lève. Ainsi, les pays nordiques affichent depuis quelques années des progressions phénoménales. Le Danemark a pu se vanter d'avoir produit, dans la nuit du 23 au 24 décembre 2016, 100 % de sa consommation d'électricité grâce à l'éolien (terrestre et offshore confondus). La Grande-Bretagne, le pays du charbon, a vu la puissance des éoliennes installées dépasser les 5 GW et ses coûts chuter. Ces dernières années, le coût du mégawattheure (MWh) anglais est ainsi passé de 136 euros à 64 euros. L'éolien offshore anglais est devenu moins cher que le nucléaire et a entraîné une refonte totale de la vision britannique sur ses énergies renouvelables. Le retard pris par l'éolien Offshore en France a une incidence sur le coût du MWh : pour le futur parc éolien de Fécamp, le coût du MWh devrait être de l'ordre de 150 €, pour une capacité totale de production de 500 Mégawatts.
Avec la montée en puissance des projets, le coût de la création des parcs d'éoliennes offshore commence cependant à baisser régulièrement en France, de l'ordre de 8 % tous les ans

Manque de concertation entre les parties prenantes

Comment donc expliquer ce cafouillage côté français : « Globalement, l'éolien offshore a été pris à l'envers dès 2009, sans véritable planification de la part du gouvernement », continue François Piccione. Là où l'éolien terrestre et le photovoltaïque ont avancé à grands pas, l'éolien offshore est longtemps resté à quai.
Pour France Nature Environnement, les raisons sont multiples : « Sur les appels d'offres, il y a eu des recours à chaque fois, ce qui retarde d'autant plus les projets. Il faut compter de dix à quinze ans pour qu'ils puissent être mis en route chez nous, là où dans d'autres pays, ce temps est divisé par deux. » Le projet éolien à Fécamp a ainsi connu son lot de recours qui ont ralenti le projet. François Piccione revient également sur le manque de cadre législatif qui a longtemps régné : « Il y a eu un manque évident de planification. Les zones n'ont pas été bien définies entre celles réservées à l'éolien offshore, celles pour la pêche ou encore celles pour la navigation. Il y aurait dû y avoir une réelle concertation entre les parties prenantes. » Faute de quoi, les recours se sont accumulés au point que tout nouvel appel d'offres est aujourd'hui étudié à la loupe par les porteurs de projets.

Le vent a tourné pour l'éolien flottant

Avec bien du retard, la leçon de ces déboires a été tirée : les études d'impact sont désormais à la charge de l'État pour que toutes les autorisations, environnementales et d'occupation du domaine maritime, puissent être délivrées au lauréat dès l'annonce de l'obtention du permis. C'est ainsi que le dossier éolien de Fécamp, bloqué depuis 2014 par des recours, a pu repartir de l'avant après que des études environnementales approfondies aient été effectuées, en lien étroit avec les associations locales de protection de la nature et de l'environnement. Un travail spécifique a également été réalisé, en collaboration avec les pêcheurs, pour permettre la bonne cohabitation des différentes activités maritimes sur le site. En particulier, les marins-pêcheurs seront indemnisés des nuisances produites par la phase de construction des éoliennes en pleine mer
Autre changement de politique : le gouvernement a décidé voici quelques années de se rapprocher du modèle nordique en permettant que le raccordement ne soit plus à la charge du producteur mais réalisé par RTE, gestionnaire du réseau public de transport. Ce dispositif nouveau va permettre de démarrer dès ce mois de juin 2020 les travaux de raccordement du futur parc éolien de Fécamp au réseau électrique normand

Les éoliennes à Fécamp

Pour le parc offshore de Fécamp, c'est un consortium composé d'EDF Renouvelables, de l'entreprise de fourniture énergétique canadienne Enbridge et du pionnier de l'éolien en mer WPD Offshore, qui a été retenu en 2012 par le gouvernement de l'époque. Ce consortium vient de boucler son plan de financement du projet fécampois, suite aux derniers accords de prêts entre l'électricien et les banques BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale et la Banque européenne d'investissement, pour un montant de 2 milliards d'Euros.
Le consortium a décidé de confier aux groupes Bouygues Travaux Publics et SAIPEM la conception, la construction et l'installation en mer des fondations des éoliennes dont l'énorme masse, de l'ordre de 5.000 tonnes chacune, permettra d'assurer la stabilité des aérogénérateurs de 7MW. L'entreprise BOSKALIS est chargée de la conception et de la construction du remblai d'assise, de l'installation des protections et du ballastage des embases. Ces fondations seront construites sur le terre-plein de Bougainville dans l'enceinte du Grand Port Maritime du Havre, puis transportées par barge jusqu'au large de Fécamp où elles seront immergées. Ce sont 600 emplois qui seront concernés par ce chantier gigantesque.
Quant aux éoliennes elles-mêmes, elles seront assemblées à Cherbourg mais leur construction se fera au Havre, au sein de l'usine de Siemens Gamesa Renewable Energy, qui va créer à cette occasion 750 emplois. *« Cette usine est le plus gros projet industriel de l'histoire des énergies renouvelables en France »*, souligne Andreas Nauen, PdG de la division offshore du fabricant germano-espagnol.
Et c'est à Fécamp que sera basé le bureau pour les équipes pendant la construction puis que sera implantée la zone de stockage et de maintenance pendant l'exploitation, qui devrait débuter à l'horizon 2023. Une centaine d'emplois sont attendus pour Fécamp. Le lycée professionnel Descartes assure depuis maintenant une dizaine d'années des formations sur les énergies renouvelables. L'un des dossiers prioritaires de la future municipalité que nous élirons ce 28 juin, sera de résorber le retard pris pour assurer une connexion entre ces formations et le chantier du parc éolien Offshore, afin que les jeunes formés à Fécamp puissent profiter des emplois nouveaux qui vont se créer. Les communistes proposent notamment la création d'un Centre de recrutement fécampois et l'organisation de transports (navettes ?) pour permettre à nos jeunes d'aller travailler sur le chantier éolien du Havre

MAIN-D'ŒUVRE. BOOM DU TÉLÉTRAVAIL, EXPLOSION DES DÉLOCALISATIONS ?

Le test, grandeur nature, a été couronné de succès. Une aubaine pour les patrons, qui pourraient bien avoir envie de se servir du travail à distance pour faire appel aux travailleurs des pays émergents.

ABDELHAK SENNA / AFP

Le phénomène, qui pourrait se décupler, n'est pas nouveau. Le secteur tertiaire a déjà été en partie délocalisé en Inde, au Maghreb ou en Europe de l'Est. Comme c'est le cas pour ce centre d'appels au Maroc.

Le télétravail concerne habituellement 7 % des salariés durant un ou deux jours par semaine. Pendant la crise du coronavirus, il a été généralisé. 25 % de la population active a ainsi besogné à distance, d'après les chiffres du ministère du Travail. Et cela devrait encore durer un moment. Le confinement a été un laboratoire géant du télétravail pour un patronat jusque-là plutôt réticent à cette pratique, par peur de voir la productivité s'effondrer. Un test forcé plutôt concluant, qui pourrait lui donner des idées, en développant de façon pérenne le télétravail et en en profitant pour faire des économies, notamment sur le foncier.

Et puisque le travail à distance fonctionne dans un rayon de 50 kilomètres, pourquoi en serait-il autrement à l'autre bout du globe ? La tentation est grande pour les employeurs. Quitte à réduire les coûts, autant aller jusqu'au bout, en délocalisant une partie des emplois qualifiés vers les pays émergents qui disposent d'infrastructures développées. C'est en tout cas une hypothèse qu'émet le Groupe d'études géopolitiques (GEG) dans une note parue en mai.

La limite ne venait pas de la technologie, mais des entreprises, qui ne voulaient pas investir. Le Rubicon est franchi. Un emploi français sur trois est délocalisable.

Selon une étude de l'OFCE, 32 % des emplois français, parce que télétravaillables, pourraient être touchés par une potentielle délocalisation, soit 8,4 millions de salariés. « Cela concerne les métiers qui ne demandent pas une forte supervision ni beaucoup de travail d'équipe », précise Cyprien Batut, doctorant à l'École d'économie de Paris et auteur de la note du GEG.

CONCURRENCE AVEC LES TÉLÉMIGRANTS

Le phénomène n'est pas nouveau. Outre la désindustrialisation que connaissent les pays du Nord depuis plusieurs décennies, le secteur tertiaire a déjà été en partie délocalisé en Inde, au Maghreb ou en Europe de l'Est. C'est le cas de nombreux centres d'appels, par exemple. Des emplois qualifiés ont aussi connu ce sort : comptabilité, analyse de données, ressources humaines, programmation informatique…

L'expérience du confinement ne serait donc pas le déclencheur mais l'accélération de l'ouverture à la concurrence internationale pour des métiers jusqu'alors plutôt protégés de la mondialisation. « Ce n'est pas la technologie qui limitait le développement du télétravail, mais plutôt les habitudes des entreprises qui ne voulaient pas faire les investissements nécessaires pour se transformer », explique Cyprien Batut. Désormais le Rubicon est franchi, et les travailleurs qualifiés pourraient se retrouver rapidement en compétition avec des « télémigrants », terme que l'on doit à l'économiste Richard Baldwin qui désigne les travailleurs freelance issus des pays du Sud.

Prêts à tout pour continuer de rogner sur le coût de la main-d'œuvre, les employeurs pourraient poursuivre leur logique, en jouant à fond du dumping social. Les entreprises auraient alors recours directement à des travailleurs indépendants, moins chers et tout aussi bien formés. Elles économiseraient à la fois des surfaces de bureaux et des cotisations sociales. « On risque d'aller vers une "désalarisation". On passera d'une relation d'employeur à employé à une relation donneur d'ordres à prestataire », craint Vincent Gautheron, secrétaire national de l'Ugict-CGT, syndicat de l'encadrement.

Néanmoins, le syndicaliste nuance l'hypothèse d'un départ massif d'emplois qualifiés. « Le management à distance, c'est compliqué, estime-t-il. Il ne peut pas y avoir de liens crédibles par visioconférence ou par téléphone. Je ne vois pas comment une entreprise peut avoir accès à l'intelligence collective avec un effectif éclaté aux quatre coins du monde. » ★

EMILIO MESLET
emilio.meslet@humanite.fr